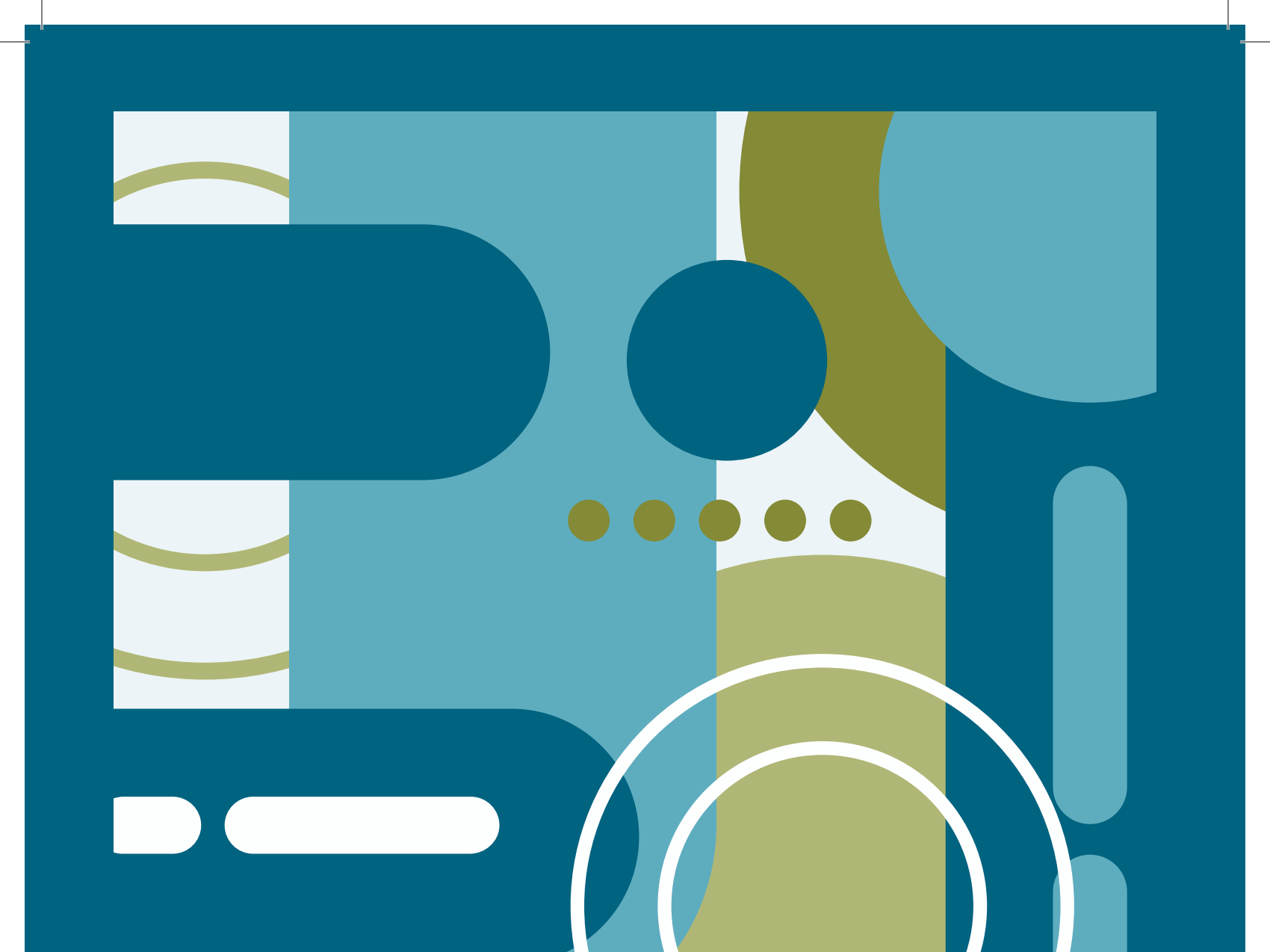




L'Initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire (CABRI)

BROCHURE D'ADHÉSION

CABRI 

SE CONNECTER • PARTAGER • RÉFORMER

CABRI est une organisation internationale qui s'associe à des ministères des Finances, à des ministères dépen­si­ers et à d'autres entités gouvernementales pour renforcer les capacités et les systèmes de finances publiques à travers l'Afrique.

Reconnue comme une voix panafricaine importante et crédible sur la réforme de la gestion des finances publiques (GFP), CABRI travaille avec plus de 35 pays africains chaque année et soutient les gouvernements par le biais d'initiatives de GFP, notamment le renforcement des capacités, des conseils d'experts en matière de gestion de la dette et de la trésorerie, la production de connaissances fondées sur des données probantes et des Dialogues sur les Politiques dynamiques portant sur des sujets émergents et critiques dans le domaine de la GFP.



Vision

Un continent africain où les ressources financières publiques sont mobilisées et gérées de manière transparente et responsable afin de favoriser une prestation de services efficace et efficiente, une croissance économique durable et le développement.



Mission

Donner aux gouvernements africains les moyens de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes, des politiques et des pratiques efficaces de gestion des finances publiques (GFP) grâce à l'apprentissage collaboratif par les pairs, à des solutions locales et à des réseaux dynamiques de praticiens chevronnés du budget, en réalisant la bonne gouvernance et l'intégrité dans le domaine de la GFP.

Création et Expansion

Ses débuts

1998–2004

- La création de CABRI par la mise en place d'un réseau informel de responsables du budget.
- Un protocole d'accord signé par 11 pays.
- Des réponses ciblées aux besoins des responsables du budget.
- Des séminaires annuels auxquels participent 16 à 20 pays.

Sa niche

2005–2009

- La consolidation des réseaux d'apprentissage et d'échange entre pairs.
- Un accord portant création d'un organisme intergouvernemental régi par des praticiens.
- L'accent est mis sur « ce qui fonctionne, quand et comment ».

Sa reconnaissance

2010–2014

- L'influence exercée sur le programme mondial relatif à la GFP et à l'aide.
- L'ajout de nouvelles approches axées sur les pratiques nationales.
- Une participation moyenne annuelle de 34 pays.

Son application

2015–2016

- Un minimum de 15 activités par an.
- L'accent est mis sur la fonctionnalité des systèmes budgétaires.
- L'inclusion des travaux sur la gestion de la dette publique.

Son avancement

2017–2023

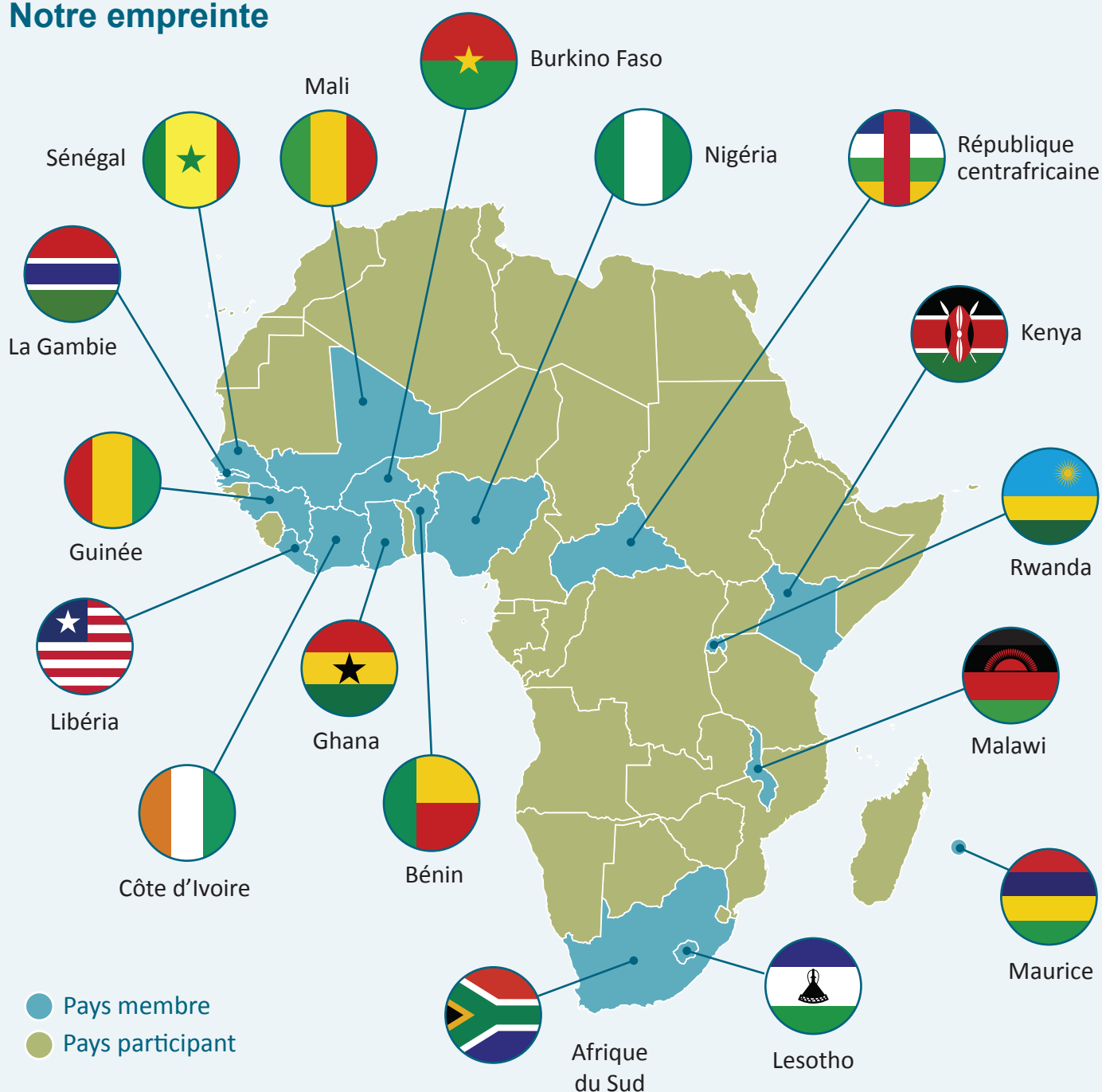
- L'introduction et l'institutionnalisation des programmes « Renforcer les compétences en finances publiques (RCFP) », fondés sur l'approche de la PDIA.
- Le soutien continu au renforcement des compétences institutionnelles des États membres de CABRI.
- L'institutionnalisation de l'apprentissage par les pairs au moyen des Dialogues sur les Politiques.

Son expansion

À partir de 2024

- Le repositionnement de CABRI pour accroître son appui aux pays en réponse aux nouveaux défis auxquels font face ses pays membres.
- L'accent est mis sur la viabilité financière, la modernisation et l'efficacité des opérations.
- Le suivi et l'évaluation de manière rigoureuse de l'impact des initiatives de CABRI en matière de GFP.
- La maturation des approches méthodologiques personnalisées de CABRI vers le renforcement du développement du leadership dans le cadre de l'offre RCFP.

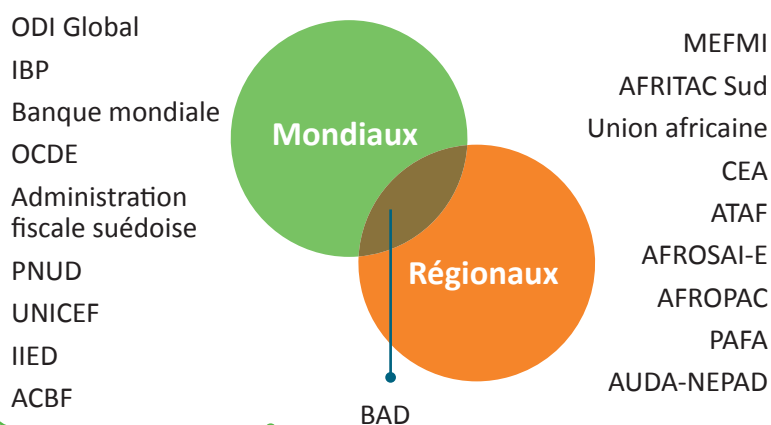
Notre empreinte



Nos partenaires financiers



Partenaires techniques et collaboration régionale



Nos domaines de travail

Réformes et systèmes de GFP



DOMAINE DE TRAVAIL 1

- Mobilisation des recettes intérieures
- Gestion de la dette publique
- Dépenses en capital & Investissements publics
- Numérisation/ Dématérialisation & Transparence
- Événements phares de CABRI

GFP sectorielle



DOMAINE DE TRAVAIL 2

- Finances publiques & Santé
- Finances publiques & Développement rural
- Finances publiques & Éducation
- Finances publiques en faveur du bien-être social

Durabilité et inclusion de la GFP



DOMAINE DE TRAVAIL 3

- Finances publiques & Genre
- Résilience au changement climatique
- Réponse aux crises & Financement d'urgence

Domaines prioritaires des États membres

Renforcer les compétences en finances publiques (RCFP)



Budget-programme



Gestion de la dette



Mobilisation des recettes intérieures



Secteur de la Santé



Secteur de l'Éducation



Financement d'urgence et des risques de catastrophe



Changement climatique



Le Plan stratégique 2024-2029 de CABRI repose sur une parfaite connaissance par l'Organisation de l'évolution des priorités et des défis de ses États membres en matière de GFP. Ces informations, qui ont été collectées dans le cadre de discussions bilatérales, de réunions et d'événements de CABRI ainsi que par le biais d'autres voies, ont été soigneusement analysées pour guider un soutien ciblé et axé sur la demande.



SCANNER POUR ACCÉDER AU PLAN STRATÉGIQUE 2024-2029 DE CABRI.

Principales réalisations



Programme RCFP

Renforcement des compétences, à fort impact : plus de 1 000 fonctionnaires ayant été formés avec succès



Dialogues sur les Politiques

172 Dialogues sur les Politiques avec des participants, notamment des fonctionnaires ministériels, des organisations multilatérales et des organisations de la société civile



Produits de connaissance

L'Enquêteur du budget
Le Moniteur de la dette en Afrique



Amélioration des produits de connaissance (mars 2025)

Le renforcement de l'engagement des membres, le leadership éclairé et le plaidoyer, des programmes innovants, des réponses flexibles aux défis, ainsi que :

- 175 publications
- 242 blogs sur la GFP
- 2 bulletins d'information trimestriels
- 7 bulletins d'information sur la dette



Témoignages de membres et de participants au programme



M. Nana Yaw Minta Botwe, Chef de l'assistance technique et du soutien au budget du Ghana

Grâce à son soutien ciblé, à son apprentissage par les pairs et à ses Dialogues sur les Politiques, CABRI a aidé le Ghana à faire avancer les réformes qui améliorent la transparence des finances publiques et la crédibilité budgétaire. Son approche menée et dirigée par les pays africains, fait de CABRI une partenaire essentielle pour le renforcement des systèmes de GFP. J'encourage donc tous les pays africains à adhérer à cette communauté à fort impact.



M. Thierno Amadou BAH, Secrétaire général du ministère du Budget de la Guinée

La Guinée est membre de CABRI depuis 2017, mais sa participation aux activités de l'Organisation remonte à 2005, ce qui démontre que la Guinée s'est développée aux côtés de CABRI, et a, par la suite, profité de son formidable soutien, notamment dans le cadre du renforcement des capacités. À ce jour, 24 responsables de l'administration guinéenne des finances publiques ont bénéficié du programme « Renforcer les compétences en finances publiques » et nous continuerons à nous faire les champions du travail de CABRI.



Mme Maleshoane Lekomola-Danziger, Contrôleuse du budget du Lesotho

Depuis qu'il est devenu membre de CABRI en 2012, le Lesotho a recueilli le fruit du soutien de CABRI à bien des égards – par le biais de l'établissement du budget-programme et de l'application des meilleures pratiques, ainsi que par l'adoption de procédures visant à améliorer la GFP régionale. Je me souviens encore des premiers jours du budget-programme, lorsque CABRI nous avait apporté une aide précieuse, accompagnée d'un soutien aux procédures et pratiques émergentes qui visaient à améliorer la GFP dans la région. Nous avons également bénéficié des Dialogues sur les Politiques et de l'apprentissage par les pairs, ainsi que de la recherche de solutions locales à nos propres problèmes en utilisant nos **propres ressources humaines**.



Mme Tithokoze Samuel, Cheffe de l'Unité de gestion de la trésorerie du Malawi

Avant que le Malawi n'adhère à CABRI, j'ai personnellement bénéficié de deux de ses domaines clés, à savoir celui du budget-programme et celui de la gestion de la trésorerie. Aujourd'hui, je dirige l'Unité de gestion de la trésorerie, où j'ai joué un rôle primordial dans son établissement en 2016. Les connaissances acquises lors des Dialogues sur les Politiques de CABRI portant sur la gestion de la trésorerie et de la dette ont contribué au succès de l'Unité.



Honorable Seedy Keita, ministre des Finances et des Affaires économiques de la Gambie

Depuis qu'elle est devenue membre de CABRI en 2014, la Gambie a énormément bénéficié des connaissances et de l'expertise de cette dernière, de son assistance technique et de son soutien aux interventions de gestion des finances publiques (GFP). En tant qu'organisation panafricaine qui aide à promouvoir le programme de la GFP à travers le continent, CABRI joue un rôle primordial – et j'encourage tous les pays africains à y adhérer.

Avantages réservés aux membres

L'adhésion à CABRI est ouverte à tous les pays africains. Toutefois, la participation à certains programmes et à certaines activités est réservée aux pays membres. Les avantages offerts aux États membres de CABRI sont les suivants :

- La promotion de solutions locales à des problèmes locaux.
- La sélection préférentielle pour participer au programme « Renforcer les compétences en finances publiques (RCFP) ».
- L'accès à des approches uniques de GFP telles que l'approche PDIA (Adaptation itérative pour la résolution de problèmes).
- L'accès à un réseau de pairs praticiens.
- Le perfectionnement et la formation du personnel ministériel – ateliers et formations ciblés organisés dans le cadre de l'apprentissage par les pairs et de l'échange entre pairs.
- Le plaidoyer pour les voix africaines et l'appropriation.
- La participation active à la formulation de l'orientation stratégique de CABRI en siégeant au Comité directeur et à l'Assemblée générale.
- L'accès à des ressources d'apprentissage et à une expertise technique.
- L'implication dans un effort collectif de renforcement des institutions publiques africaines.

Devenir un pays membre de CABRI

Tous les pays africains sont invités à devenir membre de CABRI. L'adhésion est officialisée par l'adhésion à l'Accord international portant création de CABRI, selon les étapes suivantes.*

Étape 1

L'approbation de l'Accord international portant création de CABRI par le conseil des ministres, le Parlement ou le ministre compétent

Étape 2

L'adhésion à l'Accord international portant création de CABRI

Étape 3

Le dépôt de l'instrument d'adhésion auprès du Secrétariat de CABRI

Étape 4

L'entrée en vigueur de l'adhésion à la réception de l'instrument d'adhésion

Étape 5

L'engagement à régler les cotisations comme indiqué ci-dessous.

BARÈME DES COTISATIONS

	2025/2026	2026/2027	2027/2028	2027/2028
PIB < 5 milliards USD	15 000	17 250	19 500	22 500
PIB ≥ 5 milliards USD et < 10 milliards USD	25 000	28 750	32 500	37 500
PIB ≥ 10 milliards USD	50 000	57 500	65 000	75 000

Nous sommes CABRI !



SE CONNECTER • PARTAGER • RÉFORMER

Southdowns Ridge Office Park
Coin de la John Vorster Drive & de la Nellmapius Drive
Centurion, 0062
Afrique du Sud

Courriel : info@cabri-sbo.org

Pôle de connaissances sur la GFP : www.cabri-sbo.org/fr

f @cabri.sbo

X @CABRI_SBO

in CABRI – Collaborative Africa Budget Reform Initiative